

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL HUMORISTIQUE

ABONNEMENT — UN AN, 50 Centius

H. BERTHELOT, Redacteur

A. P. PIGEON, ADMINISTRATEUR
No 1786 Rue Ste-Catherine.

Le Conte de Monto-Christin

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XVII

OU LE CANARD ENTRE EN SCÈNE

Le rédacteur du CANARD était engagé dans une discussion vive et animée avec son administrateur au sujet de certains contrats d'annonces lorsqu'il reçut la visite du détective Arcand.

Celui-ci déboutonna son pardessus, accrocha son chapeau à une patère



SON CHAPEAU

et s'assit dans un fauteuil à côté du rédacteur.

Après s'être informé de la santé du CANARD, il parla du froid excessif de la première semaine de février et des misères que la Ligue des Citoyens causait à la police.

La conversation avait roulé pendant une dizaine de minutes sur ce qui se passait au rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville, lorsque l'agent se décida à expliquer l'objet de sa visite.

—Vous savez, dit-il, que tous nos détectives cherchent depuis plusieurs mois à découvrir le meurtrier de M. Beltapet. Le succès n'a pas encore couronné nos recherches. Notre action a été continuellement entravée par la mesquinerie des autorités. Nous ne pouvons mener à bonne fin une tâche de ce genre à moins d'avoir le nerf de la guerre. Je veux dire les quibus. Notre salaire est trop maigre pour nous permettre de dépenser notre propre argent dans des courses dispendieuses. Malgré tout, nous espérons qu'avant vingt-quatre heures les auteurs du crime seront sous les verrous. La police de Montréal vous serait très reconnaissante si vous consentiez à lui donner quelques renseignements qui lui manquent pour compléter l'enchaînement des faits devant servir à la preuve de la couronne.

—Quels renseignements désirez-vous de moi, demanda le CANARD.

—Vous pouvez, si vous le voulez, nous fournir des informations précieuses sur les antécédents d'un Italien et d'un Russe dont la vie à Montréal est énigme pour la police. Ce sont deux amis de Dépatie le Trou.

—Ma foi, ces hommes je ne les connais guère. Je ne puis dire sur leur compte autre chose que ce que vous savez vous-même.

—C'est malheureux. Nous avons coffré le Trou sous une accusation d'ivresse et nous le gardons en bas à la



UN CHAT ENNUYEUX POUR LES VOISINS

LAURIER. — Encore ce maudit chat ! Si mon voisin ne l'assomme pas, moi je le tuerais avec ma carabine.

BOWELL. — Ce vilain animal troublera toujours mon sommeil. Mon Dieu comment m'en débarrasser ? Il me fera mourir avec ses cris.

TARTE, (riant dans sa barbe). — Est-il bon ce chat canayen ! Je vais l'agacer seulement pour le faire miauler.

disposition de la Couronne. Le gailard persiste dans un mutisme qui nous désespère. La captivité pourra à la fin lui délier la langue.

—Savez-vous, monsieur Arcand, que l'emprisonnement du Trou est de nature à nuire considérablement à l'intrigue du feuilleton du CANARD ? Je ne vois pas pourquoi vous le retenez plus longtemps à la géole. Il est ignorant comme une carpe sur tout ce qui s'est passé chez feu M. Beltapet. Vous pouvez en prendre ma parole. Du reste la police n'a pas l'ombre d'une preuve contre lui.

—Le Trou est un madré. S'il n'est pas complice du crime, il doit en avoir au moins une connaissance coupable.

—Là, vous faites erreur, monsieur, le détective. A l'époque du crime, le Trou n'avait rien de commun avec les deux étrangers que vous allez arrêter.

—Je veux bien vous croire, mais la prudence exige que nous gardions le Trou sous notre surveillance.

—Admis. Mais ne pourriez-vous pas le libérer cet après-midi ou demain ? J'ai absolument besoin de ce personnage dans mon feuilleton où il doit jouer un rôle important. Le retenir plus longtemps en prison serait casser le fil de mon intrigue. Allons, montrez-vous bon prince. Vous allez remettre le Trou en liberté pour faire plaisir aux milliers de lecteurs du CANARD.

—Oui, mais le Trou est encore sous le coup d'une accusation.

—Je connais l'affaire. C'est pour sa soulade de l'autre soir sur la rue St-Paul, au coin de la rue Claude. C'est

une bagatelle. Il aura tout au plus une amende de \$10 à payer.

—Mais comme il est récidiviste le recorder pourrait fort bien lui infliger le maximum de la peine c'est-à-dire, \$20 ou six mois. Le Trou comme vous le savez, est pauvre comme un rat d'église.

—Ce n'est pas la peine d'en parler. Le CANARD paiera son amende. Ce n'est pas pour \$100 que nous voudrions suspendre notre feuilleton à cause de l'incarcération d'un de nos personnages. Du reste, j'avouerai que j'ai été injuste pour les gens de Monto-Christin. Il y avait un peu d'égoïsme de ma part lorsque je les ai fait emprisonner pour avoir la liberté de voyager en Europe. Mes héros ont été maltraités. Il ne serait pas équitable de renvoyer le Trou en prison.

—Vous avez raison, CANARD. Nous savons que vous ne suscitez aucun obstacle au cours de la justice. Je ne puis vous promettre la faveur que vous me demandez sans consulter mes collègues.

—Cette consultation sera inutile. Il faut que le Trou soit remis en liberté. Entendez-vous ?

—Il le faut, dame, c'est un gros mot. Mais si mes collègues s'y opposent.

—S'ils s'y opposent, vous leur direz de ma part, que j'irai devant le comité d'enquête sur la police et que j'y ferai des révélations qui les chatouilleront crânement.

—Il faut encore compter avec le Recorder. Si ce dernier s'avisait de prononcer contre le Trou une sentence

d'emprisonnement absolue sans lui laisser l'option d'une amende.

—La chose est impossible dans l'es-pèce, comme on le dit au Palais. Pour ivresse simple, le magistrat doit imposer l'amende à défaut de paiement, il peut ordonner l'incarcération. Si le Trou est écroué, je prendrai un bref d'habeas corpus.

—Vous avez raison là, monsieur le CANARD. Comptez sur mon influence sur mes collègues pour vous faire livrer le Trou.

—Vous comprenez, Arcand, que j'ai de bonnes raisons pour avoir le Trou sous la main. Je me propose de lui faire jouer un rôle assez important dans la suite du roman qui se passera à Paris et peut-être à Lourdes. Naturellement, vous comprenez bien, que son amour pour Cunégonde va le porter à faire des folies. Vous voyez ça d'ici.

—Dans tous les cas ne l'envoyez pas en Europe avant le procès des deux escogriffes que nous allons arrêter probablement ce soir.

—Je vous l'ai déjà dit j'agirai toujours de manière à ne pas enrayer l'action des tribunaux. Comptez sur moi. Je crois que le Trou, s'il veut être sincère, rendra en Cour Criminelle un témoignage de nature à établir une preuve circonstancielle contre les prévenus.

—Vous serez épaté lorsque vous verrez les faits relevés à la charge des prisonniers pendant l'enquête préliminaire en Cour de Police. Je dois être discret aujourd'hui, c'est pourquoi je ne vous en dis pas plus long.

Le détective Arcand prit alors congé de notre rédacteur et se dirigea vers la porte centrale de la police.

Après une courte consultation avec ses confrères, il réussit à les rallier à l'idée de remettre le Trou en liberté dans les conditions les plus favorables.

Les agents s'abouchèrent avec le constable qui avait opéré l'arrestation sur la rue St-Paul et lui enjoignirent de ne pas jurer trop fort contre le prisonnier.

(A suivre.)

Fumez le Cigare "Rosebud."

Une maîtresse de maison à deux messieurs qui appuient leur tête sur le dossier d'un canapé :

—Je vous en prie, messieurs, ne vous appuyez pas sur l'étoffe ; il n'y a pas de housse.

—Oh ! ne craignez rien, madame, dit l'un, je ne mets jamais de poumade.

—Et moi, dit l'autre, qui est absolument chauve, je ne mets jamais de... cheveux "

LA PHARMACIE NATIONALE

La plus belle pharmacie de Montréal est sans contredit la Pharmacie Nationale, dans le Monument National, 216 rue St-Laurent. M. E. Giroux, jr, y tient un stock des plus variés de parfums et de médicaments de toutes espèces. Le magasin est une véritable bonbonnière. Avis à ceux qui désirent faire des emplettes à l'occasion des fêtes.

Boulevard St Lambert

L'ABONNEMENT

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout envoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGEON,
Administrateur,
1786 Rue Ste-Catherine.



LE CANARD

Montréal, 16 Fév. 1895

SOCIÉTÉ DES PEIGNES

RAPPORT DU COMITÉ D'HYGIÈNE

RAPPORT DU COMITÉ DES JEUX

Les membres de la Société des Peignes ont tenu la semaine dernière une séance assez intéressante à l'Hôtel Jacques-Cartier. Comme l'établissement n'est pas encore loué, les propriétaires y tiennent un gardien chargé d'en chauffer la fournaise afin d'empêcher les ravages de la gelée.

L'usage d'une des salles a été obtenu gratuitement pour un soir par l'influence de trois ou quatre marchands de gros de la rue St-Paul, zélés et ardents de l'Œuvre de la Sainte Économie.

En leur accordant cette faveur, les propriétaires de la maison avaient stipulé que si les planchers étaient salis, le nettoyage se ferait aux frais de la société.

Quant au luminaire, il avait été obtenu dans les conditions les plus avantageuses. Un membre s'était procuré à titre de prêt au département de l'aqueduc deux lanternes destinées à être placées à la tête des excavations dans les rues.

Ce soir-là, le président, M. Harpagon, était en retard.

A huit heures et quart le fauteuil n'était pas encore occupé.

Pour passer le temps, quatre peignes ont organisé entr'eux une partie de poker. Le jeu se faisait avec un vieux paquet de cartes écornées et graisseuses qui servait depuis dix ans à l'amusement de la famille Rongeliard.

Il va sans dire que nos dames ne pouvaient pas d'argent.

L'enjeu était composé d'une infinité de menus objets qu'ils portaient dans leurs poches.

Voilà la partie liée pour tout de bon. Baise-la-Piastre, après avoir examiné son jeu, prend un air mystérieux et finit par dire "Je passe à revenir."

RONGELIARD:—J'y vais d'un bouton et culotte.

FESSE-MATHIEU:—Voici un bouton et mets un cure-dents de mieux.

LALÉSINE:—Il paraît que vous êtes en retard. Ça ne m'épouvante pas. Je vous mets avec un bouton, un cure-dents et trois allumettes. Voyons, Baise-la-Piastre, c'est à vous de parler. Y allez-vous?

BAISE-LA-PIASTRE:—Vous ne me blufferez pas. Voici le bouton, le cure-dents, les trois allumettes, et deux sous à bardeau de mieux.

RONGELIARD:—Rien que pour contre votre jeu. Je vous vois et je lance avec un billet de la loterie de la Société Artistique du tirage de la semaine dernière.

FESSE-MATHIEU:—Moi, je suis toujours blood. C'est risqué, mais je mets plus une agraffe de bretelle.

LALÉSINE:—J'y vais de douze clous de colle de mieux. Maintenant, amenez les jeux.

BAISE-LA-PIASTRE:—Une paire me bat.

RONGELIARD:—Je n'ai pas une paire. La plus forte carte est un dix.

FESSE-MATHIEU:—Je vous bats. J'ai le Jame.

LALÉSINE—A moi le pot. J'ai un roi. Ça disant, Lalésine abat son jeu et empoche le pot.

Au moment où nos Peignes allaient s'engager dans une deuxième partie, le président entra dans la salle et prit le fauteuil.

Lecture est faite d'un rapport du comité d'hygiène.

Depuis quelques mois le médecin de la société avait été appelé à donner ses soins à un grand nombre de Peignes atteints de la gravelle.

Après une enquête minutieuse sur les causes qui avaient pu amener ce changement dans la santé des membres, le docteur est arrivé à la conclusion que leur maladie provenait de l'absorption d'une quantité considérable de brou de bière.

Un Peigne de la rue St-Denis avait contracté la pernicieuse habitude de traiter ses visiteurs à la grosse bière.

Pour rester fidèle aux traditions de la société, il trouvait quinze verres dans une bouteille de trois demiards.

Il faisait vieillir sa bière dans sa cave pendant environ dix-huit mois.

Lorsque les amis se réunissaient chez lui, il mettait une quinzaine de verres sur la table.

Il débouchait une bouteille de sa bière et il n'en sortait que de la brou qui remplissait les verres jusqu'au bord.

Alors il s'écriait: Dépêchez-vous de boire, mes amis. Cette bière n'est bonne que lorsqu'elle fermente.

Les Peignes ne buvaient alors que de la brou qui, comme tout le monde le sait, est une des causes prédisposantes à la gravelle.

Quel remède porter à ce mal? Le rapport suggère à la société de mettre de l'eau dans les verres avant d'y verser la bière. Cette cérémonie devra se faire hors de la vue des invités.

Le rapport est adopté.

Le comité des jeux présente ensuite son rapport annuel.

Il constate que pendant le cours de l'année 1894, les membres de la société se sont tous conformés à l'esprit et à la lettre de la constitution en ne se livrant qu'à des jeux des plus économiques. Aucune plainte n'a été faite relativement aux jeux de hasard où il y a des mises d'argent. Pour se recréer pendant les longues soirées d'hiver, les Peignes se réunissaient dans une salle où ils n'encouraient aucune dépense pour l'éclairage et le calorique.

Les jeux autorisés par la constitution sont les suivants.

Le poker et le draw-bluff, dix fiches pour un sou, plus une fiche de consolation; Le pique ou noque avec des épingle; Les osselets, avec des osselets de moutons recueillis dans les ragoûts; La main chaude; Le cocu sans rire, et sans dire ni oui ni non; La bataille; Le jack siffleur; La brisque, etc., etc.; La bêtise; Le poignet et le crochet; La jambette; Le tic tac to; La casse aux marbres; La traine savate; La belle bergère; Le clairon du roi; Le Colin Maillard; La maraine; Le cheval fondu; La tog; Le bid-away; Le Spball (I spy); Languibrûle; L'garé; Les quatre coins; Le gage contre gage; A l'Ours.

Le comité suggère l'achat d'un jeu de dames pour être placé dans la salle des réunions. Il croit qu'un crédit de cinq sous suffira pour acheter les dames et le damier.

Les Peignes pourront se procurer gratuitement le bois nécessaire soit chez l'échevin Hurteau ou chez l'échevin Robert; les cinq sous seront affectés à l'achat de la peinture requise pour les carreaux.

Le rapport est adopté et la séance est levée.

LA FIN DU MONDE A MONTREAL

CE QUE NOUS VERRONS EN 1900

II

LE DIABLE FAIT SA REVUE

Minuit venait de sonner lentement à la vieille horloge du séminaire qui égrenait dans les échos silencieux d'une nuit obscure ses notes lugubres et solennelles.

Une tempête épouvantable s'était abattue sur Montréal fouettée par un vent du Nord-Est d'une vélocité de cent milles à l'heure. La neige tombait en abondance et s'accumulait, par les rafales, aux coins des rues en formes de monticules infranchissables pour les piétons. La poudrière était aveuglante. Les chevaux des vidangeurs restaient seuls en activité. Ils s'avancèrent au pas avec de la neige jusqu'au poitrail.

Pas un jet de gaz, ni une lueur de lampe électrique ne piquaient l'obscurité opaque de la nuit sur les principales artères de la circulation.

Deux fanaux placés dans le portique de l'église Notre-Dame jetaient une lueur incécise et fantastique sur les portes de l'édifice, où se pressait une foule recueillie. Les chrétiens savaient que leur dernière heure arrivait et qu'il était urgent de faire leur paix avec le ciel. Nuit et jour ils assiégeaient les confessionnaux.

Le silence de la nuit fut tout à coup troublé par le passage d'un riche équipage. Deux individus portant des capots et des bonnets en "seal-skin," parcouraient la rue Notre-Dame dans un traîneau à deux chevaux guidés par des postillons étrangement vêtus. Ceux-ci conduisaient à bride abattue deux chevaux d'un noir d'ébène dans le tourbillonnement de la neige. C'était une course vertigineuse qui tenait du prodige.

L'équipage s'arrêta devant l'Hôtel Riendeau. Les deux personnages mystérieux entrèrent dans la maison après avoir donné ordre à leur domestique de remiser leur voiture.

Ils inscrivent leurs noms sur le registre de l'hôtel: "Astaroth et Moloch, de Styxville." Le commis de nuit, frappe par le luxe de leur toilette, leur assigna les deux pièces les plus somptueuses du premier étage.

Lorsque les deux étrangers furent seuls dans leurs appartements, ils se débarrassèrent de leurs fourrures et jetèrent sur une table de leur salon privé plusieurs cahiers volumineux.

Tous deux portaient une chevelure crépue et des moustaches du noir le plus intense.

Leurs habits étaient sombres et taillés à la dernière mode.

Astaroth se dégagea et se posa devant une armoire à glace.

Deux rudiments de cornes se dressaient sur son front entourées d'une épaisse touffe de cheveux.

Ses mains dégantées laissaient voir des griffes rétractiles comme celles du tigre et de la panthère.

Après avoir corrigé quelques désordres dans sa toilette, il se coiffa d'une toque en velours noir pour dissimuler les protubérances hideuses sur son front.

Il pressa ensuite le bouton d'une sonnerie électrique.

Un garçon parut et reçut l'ordre d'apporter une Almanach des Adresses de Montréal avec deux verres de "hot scotch."

Astaroth et Moloch prirent leur consommation et s'assirent devant une table sur laquelle ils avaient déposé plusieurs cahiers et des registres portatifs.

Les deux délégués de l'Enfer se mirent au travail avec ardeur, compulsant des listes, annotant des noms, classant les Montréalais qu'ils réclamaient comme leurs.

Ils étaient livrés à cette besogne depuis une couple d'heures lorsqu'ils reçurent la visite du reporter du CANARD qui leur demanda la faveur d'une entrevue.

Celui-ci leur posa la question: —Y a-t-il indiscrétion de ma part en vous priant de me donner une entrevue sur l'objet de votre visite à Montréal?

—Non, monsieur, répondit Astaroth en se renversant dans son fauteuil. Parlez, je me ferai un plaisir de causer quelques instants avec vous. Je vous dirai d'abord que nous sommes venus ici pour organiser notre action pour le jugement dernier qui aura lieu dans quatre jours, car, vous n'êtes pas sans ignorer que la Terre n'a plus que quatre jours à graver sur le plan de l'elliptique. Nous sommes ici pour compléter notre bilan de la province de Québec.

—Comptez vous faire de bonnes opérations à Montréal.

—Oh! assurément! Nous sommes sûrs d'avoir de notre côté une majorité écrasante le jour du terrible discernement des bons et des méchants. Je ne crois pas trop présumer en disant que nous aurons quatre-vingt-dix pour cent de la population sur nos registres.

—Comme vous voyez nous sommes à faire la révision de nos listes.

—Quatre-vingt-dix pour cent! n'est-ce pas une proportion pour le moins exagérée?

—Pas du tout. Ecoutez bien ce que je vais vous dire. Le jour du jugement nous réclamerons d'abord toute la population protestante de Montréal. Ils nous appartiennent de droit en vertu de l'adage indiscutable: "Hors de l'église pas de salut." Nous amènerons avec nous les mauvais catholiques, les tièdes que le Seigneur a vomis, les

francs-maçons, ceux qui fréquentent les parcs et les théâtres où il y a des danseuses en maillots couleur chair.

—Et les Juifs?

—Les Juifs! fit Astaroth en grimaçant sont pour nous un mécompte. Ces gens là nous ont fait une patte. Ils se sont tous convertis en voyant approcher la fin des temps.

—Comptez-vous sur un grand nombre de nos échevins?

—Vous en avez vingt-six dans votre conseil de ville. Sur ce nombre il ne m'en échappera que trois. Nous avons maintenant le barreau qui compte ici 300 membres. Trois seulement seront comptés parmi les justes. Quant à la magistrature, je vous étonnerai en vous disant qu'il n'y a qu'un juge de la Cour Supérieure qui ne soit pas sur ma liste. Prenons maintenant la police. Sur 200 constables, 195 seront passés au bob. Nous allons faire rôtir tous les propriétaires de maisons mal fermées. Le chef de police dit qu'il n'y en a que 1,200, mais il ne compte pas les maisons entrebaillées et toutes grandes ouvertes. Nous aurons avec nous les trois quarts et demie de médecins, tous les politiciens tarés, les membres des clubs où l'on joue de l'argent. Avec nous les bouchers et les boulangers qui trichent sur le poids, les saucissonniers et les commerçants de "mutton pie" et de "pork and beans," les aubergistes qui vendent du torç boyaux, les libraires qui vendent des mauvais livres, ceux qui les achètent et les font circuler, les "shavers" et les banquiers qui font de l'usure, les zéloteurs des mouvements ouvriers, autrement dit des anarchistes déguisés, qui sapent les fondements de la société, les mendians et les carottiers de tout ordre et de tout costume et "tutti quanti."

—Vous oubliez les journalistes. Comment les classez-vous?

—Parmi les réprouvés, mettez les éditeurs et les rédacteurs des mauvais journaux. A part ceux de la "Croix", je tiens tous les autres.

—Vous avez le "Monde," dites-vous?

—Comme de juste, Le "Monde" ne pêche-t-il pas tous les jours par orgueil en se proclamant le seul journal indépendant?

—Et la "Presse"?

—La "Presse," mauvais journal, tout aussi coupable que la "Patrie" et le "Réveil." Elle refuse de faire les bons combats—son abstention et son silence sur les grandes questions sont condamnables.

—Et nos grandes compagnies?

—Elles sont loin d'être de la croix de St-Louis. La compagnie des P'tits Chars, celle du Gaz, sont rangées parmi nos amis.

—Vous ne parlez pas du clergé?

—Le clergé me fournira un contingent plus fort que vous ne croyez. Pardonnez-moi, si j'interromps ici notre entrevue. Il fait ici un froid qui brûle, juste comme le feu par chez vous.

(A continuer)

POUR CHASSER LES RATS

Voici une histoire qui nous a été racontée par le père Richard, de la rue Claude, qui s'est immortalisé avec sa petite hache.

"Il y a quelques années, dit-il, je voyageais dans les townships de l'Est. Un jour ma voiture se brisa et il me fallut faire à pied une quinzaine de milles pour arriver à la première habitation. J'entraî dans la maison avec les jambes brisées, moulu par la grande distance que j'avais parcourue.

Comme j'étais dévoré par une faim de chien, je demandai au propriétaire de me servir un vaisseau de lait et un croûton de pain.

L'habitant me servit, et mon repas fini, je lui demandai combien je lui devais.

Un écu, me répondit-il. Je sortis ma bourse et je lui payai la somme.

En fumant la pipe avec ce bonhomme, celui-ci me demanda si je connaissais un moyen de chasser les rats qui infestaient sa cave.

—J'ai un moyen des plus sûrs, lui répondis-je. Vous prendrez un vaisseau de lait et vous le déposerez sur la terre dans votre cave.

Les rats s'en régaleront.

Vous leur chargerez ensuite cinquante centins pour votre lait. Vous pouvez être certain que les rats ne reviendront plus chez vous."

Fumez le BLACKSTONE
Le meilleur Cigare a 5c.

SENATORIO

Il n'est pas généralement connu que nous avons dans la personne du nouveau premier ministre un protecteur éclairé des lettres.

Un seul fait en fera plus connaître sur la question que tous les commentaires que nous pourrions ajouter.

On sait qu'un grand nombre d'aspirants se disputent la succession de feu M. le sénateur Tassé, entre autres, l'hon. M. Joseph Royal, ex-lieut-gouverneur du Nord-Ouest, le Dr J. Rodier, M. François Benoit, président de l'Association conservatrice, M. Arthur Hurteau, échevin et commissaire du Havre, M. Damien Rolland, grand industriel et trésorier du parti conservateur, etc., etc.

En présence de cet avalanche d'aspirations, sir Mackenzie Bowell a décidé que l'auteur du meilleur poème épique sur la question, décrocherait la timbale convoitée.

Nos accointances ministérielles nous mettent en mesure d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs, une strophe prise au hasard dans chacune des compositions déjà reçues.

On verra que la délicatesse et l'élévation des sentiments sont unies à la plus exquise perfection de la forme.

Nous ne pousserons pas l'indiscrétion jusqu'à nommer l'auteur de chaque extrait. Nous laissons à la perspicacité individuelle le soin d'y mettre un nom.

1er CANDIDAT

D'un brave et riche père, digne rejeton,
Sa succession fut toujours ma seule ambition :
Et de plus vous ferez plaisir à Bergeron,
Si vous voulez bien m'accorder la position.

2ème CANDIDAT

Vous connaissez tous ma fameuse "Indépendance."
Elle a plus servi à me mettre en évidence
Que tous mes titres, y compris "Son Excellence."
Et bien, je l'offre pour une bonne pitance.

3ème CANDIDAT

Désirant devenir un sénateur,
Et connaissant le prix de la grandeur,
J'offre, pour obtenir ce grand honneur,
De vous remercier de tout mon cœur.

4ème CANDIDAT

Si tout en roulant ma boule roulant,
Je fais mon affaire avec le gouvernement,
Lui ferait aussi la sienne, bien sûrement,
En me nommant honorable, rolli rollant.

5ème CANDIDAT

Pour éviter des Anglais les rudes morsures,
Havre et Conseil me paraissent retraites sûres,
Mais en homme sage, il faut prévoir le futur :
Faites-moi d'abord sénateur, puis sir Arthur.



Interdit du sur la rue St-Jean, à Québec :
—Tu connais la grande nouvelle ?
—?? ?
—Pelletier résigne.
—Pas possible. C'est absurde.
—Je t'assure que c'est le cas.
—Alors il doit avoir agi dans un moment d'aberration monumentale.

Dans une bibliothèque du West End, où les livres sont mis en location, l'avis suivant est imprimé sur une pancarte accrochée à un des rayons :
"Dans les romans marqués d'un astérisque sur la première page, les couples heureux se marient à la conclusion du livre."

Un Peigne, de la rue Ontario, disait hier à sa femme :
—Je ne comprends pas, ma chère, comment tu as fait ton compte pour accepter comme monnaie cette pièce faussée de 25 sous.

—Et bien, mon cher, répondit la femme, que veux-tu ? Tu me donnes si rarement la chance de voir du bon argent, que je ne connais pas la différence.
—Enfin, soupira le Peigne, il y a moyen de le faire passer. Je le donnerai dimanche prochain à la quête de la messe de six heures. Le bedeau ne s'en apercevra pas.

Fumez le BLACKSTONE le meilleur Cigare à 5c.



SIR A. BOWELL A QUEBEC

BOWELL. — Voyons, mes amis, nous sommes en présence d'un grand danger. Si vous ne vous réconciliez pas, la Province de Québec est perdue. Allons, embrassez-vous !

LANGEVIN. — Jamais. C'est Chapleau qui a fait écrire contre moi le *Métier de Ministre*. Il a tout fait pour me dégommer.

CHAPLEAU. — Jamais. Si je n'ai pas eu le ministère des chemins de fer, c'est la faute à Langevin.

Deux demoiselles de la haute société se rencontrent sur la rue St-Denis, près du square St Louis.

—Angelina, je t'attends ce soir chez moi. Nous allons jouer aux cartes pour de l'argent comme les messieurs. Apporte beaucoup d'argent.

—J'en suis avec plaisir. Combien d'argent me faut-il apporter ?

—Apporte de l'argent en masse : un gros montant, s'il y a moyen. Apporte, si tu peux, une piastre et quart ou une piastre et demie.

HOTEL ST-LAURENT.—Cet établissement si avantageusement connu du public voyageur, est maintenant la propriété de MM. Robillard et Ellis qui lui ont fait subir une restauration complète pour le classer parmi les hôtels de premier ordre. Cave fourni des meilleurs vins. Menu toujours varié à table d'hôtes. Prix très modérés. 86 rue St-Laurent.

Le jeune professeur X..., occupant une chaire dans une de nos universités, était éperdument amoureux de la fille d'un de ses collègues dans la même institution.

Les amours allèrent si bien que la question du mariage fut bientôt mise sur le tapis.

X... était la timidité personnifiée. Un soir il dit à son amie : Il ne reste plus qu'à demander le consentement de votre père, mais je ne me sens pas le courage de lui poser la question. Il faut absolument que vous lui fassiez vous-même la proposition.

La jeune fille consent. Elle va trouver son père qui est occupé à travailler dans sa bibliothèque, dans la pièce voisine.

Elle explique à son papa la délicatesse de la situation de ce pauvre M. X...

—Puisqu'il est si timide, mon enfant, tu lui porteras ma réponse écrite. Seulement permets-moi de l'attacher sur ton dos avec une épingle.

La fiancée retourna au salon et se présenta devant M. X...

Le papier attaché au dos de la jeune fille portait ces mots : "Avec les compliments de l'auteur."

—Que j'ai hâte de voir arriver les élections !

—Pourquoi ?

—Parce que le candidat qui aura mon vote devra m'être agréable. Il faudra qu'il me présente un cigare ROSSBUD lorsque j'irai à son comité. Le ROSSBUD est divin.



ON ÉVITE UN GACHIS

L'échevin Préfontaine a prêté l'oreille à la voix de la raison et de la justice. Il renonce à son projet de continuer la rue St-Lambert jusqu'au fleuve, pour l'année 1895. Si les démolitions se faisaient au mois de mai prochain. Quel gâchis, mes amis. La poussière du mortier, les amas de pierres, de bois, de plâtre et de mortier auraient été une calamité publique.

Pourquoi ? Parce que le public n'aurait pu s'approcher du Petit Windsor, sans avaler la poussière à pleins poumons. C'est par considération pour Joe Poitras et ses excellentes hultres Malpecques que la ville a pris cette résolution. Bravo ! l'intérêt public avant tout. Joe reçoit ses Malpecques toutes fraîches tous les jours par express.

Encore un trait de Peigne fin : L'avocat X..., de la rue Notre-Dame, entre les rues St-Gabriel et St-Vincent, a un petit messenger dans son bureau. D'après ses conventions il est obligé de donner au gamin le repas de midi.

Lorsqu'arrive l'heure du lunch, il l'oblige à fermer une couple de cents enveloppes. Le goût du mucilage qu'il lèche enlève complètement l'appétit du gamin.

—Pour une barbe fin de siècle, allez donc chez Emot, au Riendeau. Il vous fait ça dans le joint.

LE CONCOURS pour le Tabac en Palettes - DERBY de D. RITCHIE & Cie

est maintenant terminé pour l'année 1894.

Après que la maison a reçu des milliers de réponses, il lui fait plaisir d'annoncer que le 1er février elle a envoyé des chèques aux montants donnés ci-dessous aux heureux gagnants par tout le Canada, le premier prix étant gagné par M. P. H. Martelook, 117 rue Creighton, Ottawa :

Noms.	Adresses	Montant gagné.
J ^r H. Martelook,	Ottawa, Ont., 117 Creighton St.	\$200.00
J. Falardeau,	513 Craig St., City.	100.00
J. Calladine,	118 Hepburne St., Toronto, Ont.	100.00
C. Wight,	136 St. Lawrence St., City.	120.00
D. J. Peace,	Hamilton, Ont. 104 King St.	100.00
Adam Gerri,	147 McGill St., City.	100.00
H. S. Watkins,	Dovercourt Road, Toronto, Ont.	75.00
J. Gibbs,	53 Hughson St., Hamilton, Ont.	55.00
Ed. Smith,	247 Wellington St., City.	50.00
Dan. Brophy,	280 St. Patrick St. City.	50.00
T. Amall,	186 River St., Toronto, Ont.	35.00
E. H. Walling,	Québec, Qué.	35.00
H. H. Schudfger,	Carleton Place, Ont.	35.00
Tom Lakeman,	Aspin, Ont.	30.00
Jacob Bretz,	104 rue Church, Toronto, Ont.	30.00
E. W. Honsinger,	St. Thomas, Ont.	25.00
G. W. Storey,	Sarnia, Ont.	25.00
E. McCaw,	Victoria Hotel, St-John, N B	25.00
T. D. Deegan,	W. Brown & Co., Winnipeg, man.	25.00
Thomas Westlick,	Port Hope, Ont.	25.00
H. H. Spencer,	150 Gloucester St., Ottawa, Ont.	25.00
G. W. Rubridge,	Peterborough, Ont.	25.00
R. J. Benoit,	95 Park Avenue, St. Henri	25.00
R. J. Crowl,	West Potten, Qué.	25.00
John Baillie,	421 York St., London, Ont	20.00
W. H. Steele,	120 Augusta Ave, Toronto, Ont.	20.00
M. S. Cater,	341 Williams St., London, Ont.	20.00
B. F. Honsinger,	St Thomas, Ont.	15.00

T. Taylor, Coffee Bar, King's Regt., Halifax, N. S.	15.00
A. A. McKenzie, Kaslo, C. B.	15.00
Wm Crosby, Port Hope, Ont.	10.00
W. E. Mulvaney, Lindsay, Ont.	10.00
P. Honsinger, St Thomas, Ont.	10.00
C. N. Baillie, 89 Charlotte St., St John, N. B.	10.00
P. J. Taeger, Ottawa, O. I.	10.00
H. Beauchamp, 89 St. Denis, City.	5.00
Ves. Sidley, Pincel St., Belleville, Ont	5.00
J. F. Witherspoon, 110 St. James Str., Hamilton, Ont.	5.00
C. Blackie, 40 Allen St., Halifax, N. S	5.00
W. J. Eascott, 209 Bank St., Ottawa, Ont.	5.00
Dr A. Wilkinson, 1st. Batt. King's Regt, Halifax, N. F.	5.00
W. L. La Trulle, 656 Bloor West, Toronto, Ont.	5.00

\$2,000.00

Le concours-devinette de 1895 pour la somme de \$2,000 en or est maintenant ouvert, et MM. D. Ritchie & Cie invitent tous les fumeurs de leurs cigarettes, tabacs hachés et en palettes de ramasser autant de leurs marques de commerce "Casquettes Derby" qu'ils pourront et quiconque nous enverra vingt de ces casquettes aura le privilège d'envoyer une réponse sur le nombre de "Casquettes Derby" sorties de leur manufacture pendant l'année 1895.

JOS. HOEFSTETTER MAITRE-CHARRETIER

241 Rue Visitation

Les lecteurs du "Canard" sont priés d'aller chez Joe pour leurs voitures doubles ou simples. Il a les meilleurs chevaux.

ZOTIQUE C. ST-AMOUR MARCHAND DE BOIS ET CHARBON.

248 AVENUE ATWATER, près de la "Water Works."

Aussi Entrepreneur de toutes sortes de Convertures en Ardoise, en Ferblanc et en Tôle Galvanisée. Ouvrage garanti et à des prix réduits.

Téléphone Bell, 8430.

F. F. FLEMING

Moulin à Planer et à Scier et fabricant de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Etc.

Tournage, Découpage et Ouvrage de Menuiserie de toute description.

392 à 400 Rue William, Montréal. Bell Tel. 8426

F. Lefebvre Tel. 3040 F. E. Duquet

F. LEFEBVRE & Cie

Peintres de Maisons et d'Enseignes, Colorage, Limitation et Tapissage. Spécialité : Lincrusta Walton, pour Décoration d'Églises.

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous employons que des ouvriers de 1re classe. Une visite est sollicitée. et sur la Rue Guy, Montréal.

Capt. Anthime Robillard

Commerçant de Divers Gravois et Briques, de Chateauguay et River Sand.

Pour ordres et informations, s'adresser au Pont Napoléon, Ste-Cunégonde.

LE BOULEVARD ST-LAMBERT

C'EST LE FUTUR

Brooklyn de Montréal

LOTS à vendre - LOTS

A bon marché et conditions faciles

par L. F. LAROSE, Agent 1627 RUE NOTRE-DAME

et tous les jours sur les terrains à St-Lambert

O beauté ravissante ! Si je jadis aujourd'hui de ces charmes, de ces grâces, c'est à l'usage des Poudres Orientales. Ces Poudres, qui peuvent soulever des montagnes au milieu des Plaines, se vendent chez

L. A. BERNARD

1882 RUE STE-CATHERINE

Tel. Bell 6513.

Et chez tous les Pharmaciens.



Opera Francais

ED. HARDY, Directeur-Gérant

Semaine du 11 Fev. 1895

JEUDI, (Soirée de Gala)

SERMENT D'AMOUR

Opéra en 3 actes d'Audran.

Mme Bouit, prima donna et M. Visières.

VENDREDI : MIGNON. Opéra en 4 actes avec 2 prima donna.

SAMEDI Matinée : LA FILLE DU REGIMENT. Opéra en 2 actes et un lever de rideau.

SAMEDI Soir : RIP-RIP. Opéra en 3 actes de Planquette. Mme Degoyon, prima donna.

Prix des places — Soirées ordinaires, 25c, 40c, 50c, 60c, et 75c. Soirées de gala, 25c, 50c, 60c, 75c et \$1.00. Matinées, 20c, 25c, 30c, 40c et 50c.

Place de Location — Au bureau de l'Opéra Français, et chez M. Edmond Hardy, rue Notre-Dame

CORRECTIONNELLE

DEUX RECETTES PRÉCIEUSES

Il est trop aisé de dire, d'une difficulté apparente, tournée par un moyen d'une simplicité enfantine : "Ce n'est que cela ? J'en ferais bien autant." Personne n'y contredit ; mais c'est l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb : il fallait y penser.

C'est aussi, du reste, l'histoire de la plupart des découvertes à l'état de théories ; les moyens les plus compliqués sont impuissants à les mettre en pratique, et un beau jour, on est tout surpris de les voir appliquées par un procédé qui fait penser à l'œuf se tenant debout, sur la pointe.

On aurait donc lieu de s'étonner qu'un marchand de vin ait refusé un simple litre qu'il s'était engagé à donner, en échange d'une recette infailible pour supprimer deux inconvénients véritablement intolérables, en alléguant que comme ça, il en aurait bien fait autant.

Mais, en réalité, quand on connaît cette recette, on comprendra, jusqu'à un certain point, le refus du marchand de vins, tout en se disant qu'il eût peut-être mieux fait de s'exécuter gaiement que de prendre au sérieux une fumisterie, après tout, assez drôle. Au lieu de cela, il a mal pris la chose, s'est fâché ; il y a eu des coups... qu'il a reçus ; il a porté plainte contre Merlot, qui les lui a administrés, et nous voici en police correctionnelle.

M. le président. — Reconnaissez-vous avoir frappé le plaignant ?

Merlot. — Mon président, voyons, faut être juste : vous auriez gagné un litre...

M. le président. — Expliquez-vous sans mettre le président en jeu.

Merlot. — Faites excuse, c'était une simple comparaison ; je dis : un supposé "montrant le grillier" que ce monsieur qui est là, qui écrit, aurait gagné un litre...

M. le président. — Encore une fois, répondez oui ou non : avez-vous frappé le plaignant ?

Merlot. — Comme ça tout sec, ça ne se peut pas, faut savoir comme c'est venu : le marchand de vins me devait un litre à 16...

M. le président. — Nous allons l'entendre : taisez-vous !

Merlot. — C'est une cochonnerie de sa part, que, même, tout le monde riait.

M. le président. — Voulez-vous vous taire ?

Merlot. — Et, qu'on criait : il a gagné son litre !

Le plaignant est à la barre, et nous allons savoir, enfin, ce dont il s'agit :

Le sieur Merlot, dit-il, qui était en ripote...

Merlot. — Je peux prouver que je ne l'étais pas, j'avais simplement la gueule le bois (la langue embarrassée).

Le témoin. — Enfin, vous en aviez.

Merlot. — Parce qu'un rien me dérange.

M. le président. — Taisez-vous !

Merlot. — Je me saoulerais avec une alade.

Le témoin. — Voilà comme c'est venu : parce que la cheminée de la cuisine fume si tellement, que la fumée vient dans la salle et qu'on s'en plaint, et puis, que les lieux, c'est une infection,

Merlot. — Ça pue comme un carnage.

Le témoin. — Qu'on s'est plaint, dem, et que j'expliquais à mes clients que j'avais fait tout et le reste pour empêcher ça, et qu'il n'y avait pas moyen.

C'est donc de là que le sieur Merlot me lit : Vous ne pouvez pas empêcher votre cheminée de fumer et vos lieux de sentir mauvais !—Non, je lui réponds.— Eh bien ! qu'il me dit, si vous voulez, pour un litre, je vas vous donner un moyen. — Mais, que je réponde, le fumiste a essayé de toutes les façons, l'architecte a employé un tas de systèmes pour les lieux, c'est toujours de l'infection—Parce que c'est des serins, que ne dit le sieur Merlot ; moi, j'ai pas besoin d'être fumiste ni architecte, j'ai un moyen très facile et qui ira tout de suite. D'ailleurs, qu'il dit : je m'en apporte à la société ici présente ; si elle dit que mon moyen n'est pas bon, vous ne me donnerez pas le litre.

Alors, moi, voyant ça, je dis : Eh bien, sapristi, ça va ! Là-dessus, je mets un litre sur le comptoir et je dis : Allez-y !—Eh bien, qu'il me dit, c'est très facile : pour que votre cheminée ne pue pas et que vos lieux ne sentent pas mauvais, faites votre feu dans les lieux et vos nécessités dans la cheminée rires dans l'auditoire.)

Merlot (partageant l'hilarité.) — Dame !...c'est vrai, comme ça...

—M. le président. — Mais les coups ?

Le témoin. — Ah ! voilà ; sur le moment, j'ai été si ébaubi que j'en ai tombé en ruines ; alors, me voyant comme ça, le sieur Merlot saute sur la bouteille pour la prendre.

Merlot. — Est-ce que tout le monde criait pas : " Il a gagné ! il a gagné ! " et qu'ils riaient tous à s'en tenir le ventre ; donc, là-dessus, monsieur veut m'arracher la bouteille ; moi je me rebiffe...

M. le président. — Oui, nous comprenons.

Merlot. — Voyons, mon moyen est-il bon ?

Le Tribunal condamne Merlot à trois jours de prison.

Assurément, personne n'aurait pensé

à son moyen ; mais ce n'est pas encore celui-là qui fera oublié l'œuf de Christophe Colomb.

Boulevard St Lambert

Dans le cabinet du juge d'instruction Doppfer :

Le prévenu, très chic, monocle à l'œil :

—Enfin, monsieur le juge, que peut on bien me reprocher ?

—On vous reproche d'avoir abusé de votre situation pour ruiner un certain nombre de malheureux.

—Allons donc !

—Tous ceux qui ont affaire à vous, vous les mettez dedans.

—Vous aussi, monsieur le juge !

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

(Incorporée par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital-Actions - - - \$50,000

Président, L. BEAUDRY Sec-Trés., D. V. MORRIER
Gérant-Fin., G. CODERRE Dir.-Musical, ED. HARDY

Le but de la Société Artistique Canadienne est de répandre et épurer le goût de la musique et de produire à la lumière nombre de talents qui faute d'une main habile pour les cultiver restent dans l'ombre.

Pour atteindre cette fin, la Société Artistique fera donner par les professeurs des plus en renom, des leçons gratuites aux élèves possédant le goût et les aptitudes suffisantes pour l'art musical.

Distribution des Prix

1 Lot valant	\$1000	\$1000
1 do	400	400
1 do	150	150
2 do	50	100
8 do	20	160
40 do	5	200
200 do	2	400
400 do	1	400
Lots Approximatifs		
100 Lots valant	1	100
100 do	1	100
999 do	1	999
999 do	1	999

2851 \$5008

Tous les lots sont des instruments ou des morceaux de musique.

PRIX DU BILLET, 10 Cts

Tirage tous les quinze jours, (LE JEUDI)

Dans la salle de l'Union St-Joseph, rue Ste-Catherine.

G. CODERRE, Gérant

Bureau Principal : 1866 Ste-Catherine, en face de l'Opéra Français

TELEPHONE 7216



Nous Fabriquons

au delà des trois quarts de la consommation des

CIGARETTES

AU CANADA.

Demandez les Cigarettes manufacturés par

D. RITCHIE & CIE

Elles sont sans rivales.



Ameublement de Salon, depuis.....\$18.00 à \$250.00
do de Chambre, depuis..... 7.50 à 300.00
do de Salle à Manger, depuis 18.00 à 500.00

Nous vendons nos meubles à des prix très bas pour argent comptant, et nous donnons de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit.

Matelas, Lits de Plumes, Oreillers, Tapis, Prêlarts, etc, etc. chez

F. LAPOINTE

Ouvert tous les soirs.

1551 STE-CATHERINE

TELEGRAPHE

TELEPHONE

TIGER

PARLOR

Tels sont les noms des

ALLUMETTES

E. B. EDDY

JOSEPH FABIEN

Entrepreneur Plâtrier.

Ouvrage en Ciment une spécialité.

47 Rue Knox, Pointe St-Charles.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix modérés.

MOTEL BIENDEAU

La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasses. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier

Jos. Biendeau.

J. BTE MCLEOD

CONTRACTEUR PLATRIER,

No 146 St-Jacques,

Ste-Cunegonde

LE NORD

Journal

Hebdomadaire

Publié à St-Jérome, comté Terrebonne, par

" LA CIE D'IMPRIMERIE DU NORD "

Rédigé en Collaboration ...

DR W. GRIGNON, Directeur

Abonnement { \$1.00 par année

50 cts pour 6 mois

Pour Annonces, Abonnements, Impressions, etc,

s'adresser à

A. FISET, Gérant.

PHARMACIE

Prescriptions

préparées avec le

soin le plus

minutieux.

CHARRON

Drogues et Produits Chimiques

à des prix modérés.

J. H. F. CHARRON

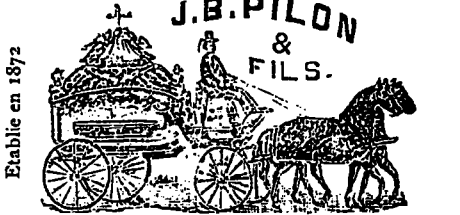
Pharmacien

1078 Rue Notre-Dame

En face de la rue St-David.

Tél. 9325.

Service de nuit.



ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

Glacière, Embaumage et Voitures doubles

une spécialité.

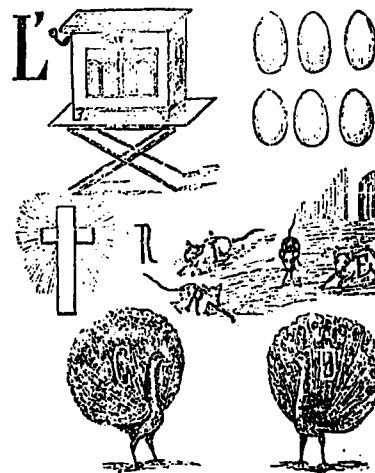
J. B. PILON & FILS

2517 RUE NOTRE-DAME

Entre les rues des Seigneurs et St-Martin

Boulevard St Lambert

REBUS



EXPLICATION DU DERNIER REBUS

On rencontre partout des esprits qui n'ont aucun discernement de la vérité.

Boulevard St Lambert